

Les beaux projets de la Maison de paille

La Fondation des fermes communautaires libres du Clos-du-Doubs et la Ferme collective du hameau d'Essertfallon, dans le Jura, lancent une recherche de fonds pour agrandir les lieux.

PAR SYLVIE.BALMER@ARCINFO.CH

Une cuisine solaire, un espace bien-être et un atelier d'écoconstruction... Alors qu'en raison de la crise sanitaire, quantité de projets sont à l'arrêt, ils fourmillent à la Maison de paille, dans le Jura, où les rêves de vie alternative sont devenus réalité il y a plusieurs années déjà. Situé dans le hameau d'Essertfallon, dans le Clos-du-Doubs, cet éco-lieu rattaché à un domaine agricole bio accueille le public toute l'année pour des séminaires en lien avec l'environnement ou la santé.

Perchée dans un décor idyllique, face aux Franches-Montagnes, la Maison de paille, construite avec de la terre, de la paille et du bois environnant, a déjà tout d'un petit paradis. Mais le collectif compte bien le rendre encore plus paradisiaque. «Devant la demande croissante de personnes désireuses de transformer leur mode de vie et de participer à la transition écologique, nous souhaitons pouvoir développer et diversifier nos activités», explique Jacques Froidevaux, cheville ouvrière du projet.

Deux bâtiments pour de nouvelles expériences

L'idée est d'agrandir l'atelier d'écoconstruction, afin d'élaborer différents types d'habi-



La Maison de paille, au sein du décor idyllique d'Essertfallon, dans le Clos-du-Doubs. SP

tats légers commercialisables. Y seront organisés des chantiers participatifs et des cours permettant à un large public de profiter de l'expérience d'artisans spécialisés et d'expérimenter la construction de maisons alternatives.

Un second bâtiment est prévu pour abriter une cuisine à l'ancienne et un four

Le collectif souhaite également développer l'espace bien-être avec un sauna, mais aussi viser une autonomie énergétique complète.

solaire afin d'expérimenter une autre façon de cuisiner en termes d'économie d'énergie, de goût et de convivialité.

Le collectif souhaite également développer l'espace bien-être avec un sauna, mais aussi viser une autonomie énergétique complète de la Maison de paille, en installant davantage de panneaux

photovoltaïques et en agrandissant la citerne de récupération des eaux pluviales.

De la carte postale à l'écoconstruction

Tout ceci implique des chantiers d'envergure dont les coûts, à hauteur de 451 500 francs, ne peuvent être couverts par les seules recettes dégagées par le lieu. La réalisation de la première étape des travaux a été financée par la Fondation des fermes communautaires libres du Clos-du-Doubs, qui a également fourni une grande partie du bois nécessaire, ainsi que la main-d'œuvre, grâce aux volontaires des chantiers participatifs.

«Il reste 245 500 francs à trouver. Nous lançons une récolte participative sur la plateforme HerosLocaux portant sur 100 000 francs, un premier seuil à atteindre d'ici le 15 janvier 2021», indique Jacques Froidevaux.

Tout donateur, dès 20 francs, se verra récompensé. De la carte postale à la formation en écoconstruction, il y en a pour toutes les bourses.

On peut même participer sans argent, en offrant de son temps ou du matériel. Un avant-goût de ce que l'on pourrait vivre, ensemble... demain.

Diminution des classes spéciales contestée

Le syndicat neuchâtelois des services publics lance une pétition «pour une inclusion scolaire réaliste, réfléchie et dotée de moyens».

Le Syndicat des services publics Neuchâtel (SSP) lance une pétition «pour une inclusion scolaire réaliste, réfléchie et dotée de moyens». Il réagit ainsi à la volonté affichée par le Conseil d'Etat de diminuer drastiquement le nombre de classes spéciales à l'école obligatoire.

Projet «peu réfléchi»

Dans ce texte, le SSP se fait le porte-parole d'enseignants des classes régulières et spécialisées, de directeurs, de professionnels des services socio-éducatifs et de l'orientation professionnelle et de parents d'élèves, «alarmés par les annonces du Département de l'éducation et de la famille (DEF) concernant le projet, hâtif et peu réfléchi, de mise en œuvre d'une vision politique de l'inclusion des élèves en grande difficulté». Le syndicat demande au DEF de «revoir sa copie» et de mener une «vraie consultation». Pour le SSP, il faut que «des moyens financiers soient alloués pour un accompagnement adéquat des élèves». VCO

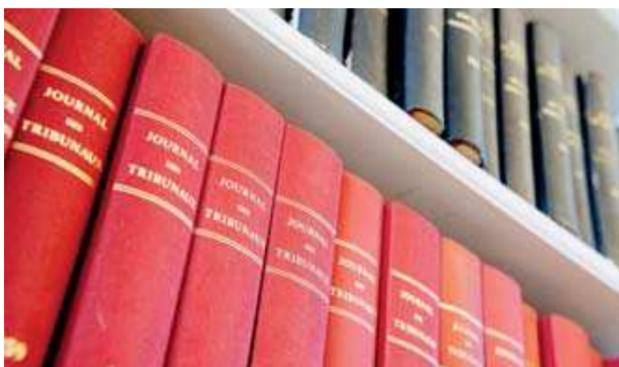
Deux ans ferme pour le voleur toxicomane

Ce ressortissant portugais, qui risque l'expulsion, a déjà quitté le pays.

Vol par métier, voies de fait, appropriation illégitime, dommages à la propriété, violation de domicile, conduite d'un véhicule sous l'emprise de stupéfiants et sous le coup d'un retrait de permis, infraction à la Loi sur les stupéfiants, séjour illégal et désobéissance à la police: les charges retenues contre Paulo* par le Tribunal de police du Littoral et du Val-de-Travers sont multiples.

Absent lors de l'audience qui lui était consacrée le 9 décembre, il a été jugé par défaut. Ce ressortissant portugais écope de deux ans de prison ferme et d'une expulsion du territoire suisse pour une durée de sept ans.

La juge Nathalie Guillaume-Gentil Gross a rendu son verdict par écrit. Elle estime que le condamné s'est bien rendu coupable de vols par métier «au vu du nombre, de la fréquence et de la répétition des soustractions qu'il a commises, comme encore de ses déclarations selon



Le prévenu a été condamné pour de multiples chefs d'accusation, notamment de vol par métier. ARCHIVES DAVID MARCHON

lesquelles il agissait de la sorte pour en obtenir un moyen de subsistance.»

Problèmes de drogue

Souffrant de problèmes de drogue, Paulo, multirécidiviste, avait reconnu la plupart des faits qui lui étaient reprochés durant ses auditions devant la police. Lors de l'audience du 9 décembre, son avocat, Jean-Daniel Kra-

mer, avait indiqué que son client avait quitté la Suisse une fois sorti de détention préventive et qu'il vivait actuellement à l'étranger, dans une communauté religieuse fermée. A moins que, contre toute attente, il décide de revenir en Suisse, où il a grandi, il ne devrait donc pas purger sa peine. NHE

*Prénom d'emprunt

NEUCHÂTEL

La Maladière Centre célèbre le Pays des Merveilles



Durant une quinzaine de jours, La Maladière Centre à Neuchâtel a célébré à sa manière le Pays des Merveilles. Au programme, il y a eu de supers prix à remporter chaque jour avec, cerise sur le gâteau, un grand concours mettant en jeu une Renault Clio Hybrid e-tech grâce à un sympathique partenariat avec le

Garage Robert de Cortaillod. Le gagnant a été tiré au sort sous contrôle notarié parmi de milliers de coupons de participation déposés au centre commercial même ou directement en ligne. La remise des prix s'est effectuée le 21 décembre dernier dans le respect des normes sanitaires et des distances, les participants

ayant retiré leur masque juste quelques instants le temps d'être immortalisés. Sur notre photo, de gauche à droite, nous trouvons Sylvain Robert, responsable marketing Garage Robert, Léonard Estenso, coordinateur event La Maladière Centre, et Dylan Locher, le gagnant, à côté de sa compagne.